

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEUNESSE D'AUTREFOIS



ADIS, au temps où Messieurs de Berne étaient les maîtres du Pays de Vaud, il existait déjà des « Sociétés de Jeunesse » fêtant ce :

« Mai, joli Mai, joli mois de Mai »

chanté par Jaques-Daleroze dans son mémorable Festival de 1903. Tous ceux qui, comme nous, ont eu le privilège d'assister à l'une ou à l'autre des représentations de cette grandiose manifestation patriotique en gardent un impérissable souvenir. C'est quelque chose que l'on souhaiterait de revoir; mais, hélas! au temps où nous vivons, il n'y faut pas songer. D'ailleurs, ce qui est vu, est vu, dirait Jean-Louis.

Mais revenons à nos « Jeunes ». Il n'était pas rare alors que, pour pouvoir mieux se réjouir, elles fissent appel à la générosité des autorités de leurs communes respectives. Dans ce dessein elles adressaient à ces dernières des requêtes souvent plus intéressées qu'intéressantes et dont voici un échantillon absolument authentique. Nous en avons scrupuleusement respecté le style et l'orthographe primitifs.

« Messieurs les gouverneurs et conseillers de l'honorable commune de G... »

» La jeunesse de G..., pour laquelle a l'honneur de comparoître deux de leurs députés pour vous supplier très humblement de vouloir bien user envers eux de la continuation de vos bontés à l'occasion d'un sursis pour leurs réjouissances de mois de mai.

» Que la jeunesse de G... est heureuse d'être sous la domination d'un conseil composé (de) tous les gens de probité et qui répand ces bienfaits envers une jeunesse qui a intention de se conduire sagement et sans bruit! Les preuves en sont tirées de ce qui est passé sans scandale les années dernières.

» La ditte jeunesse fondée la présente demande à l'exemple de tant d'autre communes et même des villes qui distribuent de l'argent pour ces sortes de divertissements innocents qui a (sic) pour but un relâchement pour reprendre le travail après.

» La ville de Nion donne, les nomme la commune de Begnin et Givrins, plusieurs autres pour encourager les jeunes gens à s'exercer au militaire, distribue chaque année en faveur de la jeunesse de quoy leur donner un peut de récréations à la place des fatigues que les pauvres paysant soufre presque toute l'année.

« La ditte jeunesse ose donc espérer de la bonté de messieur du Conseil qu'il voudront bien prendre en considération la présente suppliation en faveur des personnes bien intentionnées bourgeoises de la commune, la plupart d'iceux parents des membres du Conseil.

» Ils attendent avec confiance qu'outre ce que l'amodieur (des propriétés communales) livre à la ditte jeunesse, Messieurs du Conseil ordonneront en outre à Monsieur le gouverneur de livrer ce qu'ils trouveront à propos.

» La ditte jeunesse se reprend en vœux les plus ardent pour la prospérité et santé de Messieur du Conseil que Dieu veuille benir. »

Quel fut le résultat de cette missive? N'étant pas datée, nous n'avons pu nous assurer qu'elle atteignit son but. Comme il s'agissait de procurer des « divertissements innocents à de pauvres paysants souffrant presque toute l'année », on peut l'espérer.

Rocharnon.

Une ordonnance. — Une dame qui souffre depuis quelque temps d'insomnies, de manque d'appétit, de langueurs, va consulter un de nos meilleurs médecins pour les maladies nerveuses.

Celui-ci, après l'avoir examinée attentivement, écrit quelques mots sur un papier et le lui remet.

— Vous suivrez cette ordonnance à la lettre, dit-il simplement.

A peine dans l'escalier, la dame se hâte d'ouvrir le papier et lit :

« Prendre, en sortant, chez le premier cordonnier que vous rencontrerez, six paires de bottines et les user dans les deux mois... »



LA MÈRE MENÉTREY

I

En tout cas, elle n'était pas banale.

Pour la voir, il fallait, dans une vieille maison, traverser la remise et gravir un escalier aux degrés vermoulu, sur lequel on devait s'avancer par la foi, car il y faisait noir comme dans un four. Arrivé au haut des marches, on frappait un peu fort, et une voix usée vous criait : « Entrez ! »

Quand on ne vous répondait pas, on entraînait tout de même, car les propriétaires n'étaient pas bien loin : au jardin, à sarcler les carreaux ou à repiquer les salades; ou à l'écurie, à soigner leur petit bétail, la chèvre et son cabri et les trois lapins... Dans ce cas, on appelait un peu vivement, en ouvrant la porte qui donnait sur le jardin, et l'on voyait arriver, d'un trot menu de souris, le père ou la mère Menétréy, et quelquefois les deux ensemble, tous les deux voûtés, cassés, mais vifs quand même, l'œil éveillé au milieu de leurs rides, la femme souriant, les lèvres entr'ouvertes, et montrant l'unique dent qui lui restait.

— Pensez-vous, monsieur le Pasteur, me disait-elle un jour, il y a trois mois nous avons eu une réunion de famille, mes sœurs et moi. Entre toutes, on avait trois cent dix ans, et seulement trois dents entre les quatre.

Je ne dirai pas que la tenue du ménage fût d'une minutie impeccable, mais, au milieu de la poussière et des toiles d'araignée, le vieux couple vivait heureux.

— Moi, disait la mère Menétréy, pour laver les plats je ne fais pas tant d'histoires; je trempe les tasses et les assiettes dans l'eau froide, et puis c'est bon.

Certainement on ne pouvait pas l'accuser de compliquer les choses.

La première fois que je franchis le seuil de l'appartement, deux gros chats au poil bien fourré et reluisant, une chatte tricolore et un matou noir comme l'encre, se prélassaient sur la table, au milieu des tasses et des soucoupes du goûter non encore desservi. J'admire que ces animaux ne renversassent pas la vaisselle étalée sur la table.

— Voilà, remarquai-je, deux chats bien élevés.

A quoi la bonne femme me répondit, avec assez d'à-propos :

— Monsieur le Pasteur, si mes chats étaient si bien élevés, ils ne dormiraient pas sur la table.

Malgré sa bonne humeur ordinaire, la mère Menétréy grommelait souvent contre son mari. Comme dit le proverbe : « Qui s'aime se dispute. »

— Pas de danger que le père Menétréy s'intéresse au ménage, me disait-elle un jour.

Au même moment, vivante contradiction à ces paroles, le mari arrivait dans la cuisine, plié en deux sous une pesante charge de sarments, qu'il déposait près du fourneau.

— Tiens, qu'est-ce qui te prend, pour une fois, il faut que tu sois malade, faisait ironiquement la vieille femme.

Mais le père Menétréy ne s'émouvait pas pour si peu. Insensible sous l'ondée, comme Socrate en face de Xantippe, il rallumait philosophiquement la petite pipe incrustée au coin de ses lèvres.

Généralement, c'était pour apporter les quarante-cinq francs trimestriels de la pension des Incurables que je franchissais le seuil de la vieille maison. Conformément à l'usage, il fallait faire signer par le destinataire la feuille du Département. Cette signature était tout un poème. Sur le coin le moins poussiéreux de la table de la cuisine, j'étais le papier officiel, et je priais le père Menétréy de signer la quittance. Cela semble tout simple, mais on ne se représente pas quelle affaire cela constituait. D'abord on cherchait l'encrier, qui ne se retrouvait pas, et quand on avait

finallement mis la main dessus, après bien des recherches, l'encre y était généralement desséchée; on devait y ajouter de l'eau tiède ou du vinaigre pour obtenir un filet de liquide d'une inquiétante pâleur. Ce n'était pas tout. Il fallait une plume, mais elle était, en thèse générale, aussi introuvable que l'encrier, et, quand la plume était là, elle n'avait généralement qu'une pointe. Et, lorsque finalement plume et encrier étaient là, le père Menétréy devait se mettre en quête de ses lunettes, car sans cela il n'y avait rien de fait. Alors le brave homme commençait à mouler sa signature, avec une attention admirable, comme un graveur donnant le dernier coup de burin à son eau-forte.

(A suivre.)

John-G. PÉTER.

THEATRE VAUDOIS. — Le mercredi 16 février, nous aurons une première au Kursaal. L'excellente compagnie d'artistes du Théâtre Vaudois nous donnera la nouvelle pièce de M. Marius Chamot : *Pas tant de manières!* A Berne, où elle a été jouée pour la première fois le 23 janvier, en matinée et en soirée, cette pièce eut un succès des plus mérités. La verve inlassable de M. Chamot lui est fidèle et s'accroît à chaque œuvre nouvelle. Dans : *Pas tant de manières!* la gaieté et le sentiment marchent de pair et font très bon ménage. C'est une soirée délicieuse.

GRAND THEATRE. — Aujourd'hui samedi et demain dimanche, à 20 h. 15, deux représentations du grand succès *Madame Sans-Gêne*, la célèbre pièce en trois actes et un prologue de Victorien Sardou. Toute la troupe joue dans cette comédie, Mmes Lydie Robert, Marion, Mattan, MM. Marzel, Tavola, Flandre, Collard, Rosselet, dans les principaux rôles.

KURSAAL. — La partition musicale de *La Cigale et la Fourmi* est si importante que ce n'est déjà plus de l'opérette, mais bien un véritable opéra-comique. Représentation tous les soirs à 20 h. 30 jusqu'à mercredi inclus.

Dimanche, à 14 h. 30, en matinée populaire, *Les 28 Jours de Clairette*.

ROYAL BIOGRAPH. — Cette semaine le Royal Biograph nous offre le *LYS ROUGE*, le chef d'œuvre du grand réalisateur R. W. Griffith et *FATTY* à la *CLINIQUE*, deux actes de folle gaieté. Dans ce spectacle extraordinaire le prix des places a été très peu augmenté.

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.

Du Vendredi 28 au Jeudi 3 février 1921
Programme de Grand Gala

Dimanche 23 Janvier : 2 MATINÉES à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Le dernier chef-d'œuvre du célèbre américain
D. W. GRIFFITH

LE LYS
BRISÉ
(BROKER BLOSSOMS)

Le drame le plus terrible, le plus vrai, le plus
magnifique à nul autre pareil.
5 actes des plus angoissants
interprété par

H. R. Bartholmoss, Miss Lillian Gish, M. D. Crisp
Le Chinois L'enfant Le Docteur

Fatty à la Clinique
2 actes de folle gaieté avec FATTY et sa troupe

Vu l'importance du spectacle, prix des places spécial.

Vermouth NOBLÈSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 462 L.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édité resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.



Dès Mardi 1^{er} Février
et jours suivants

VENTE ANNUELLE

BLANC

TROUSSEaux
LINGE de MAISON
LINGE de CORPS

VOUS SEREZ
SURPRISE en voyant nos
superbes qualités
et nos prix extraordinairement bas, et
CHARMÉE en voyant notre
merveilleuse
DÉCORATION JAPONAISE

Catalogues illustrés
gratuits par retour

GRANDS MAGASINS

INNOVATION

RUE DU PONT

BIGAR FRÈRES

LAUSANNE

Paysans, ne faites pas le jeu des
antimilitaristes et des ré-
volutionnaires et votez : **NON**

NON

Vaudois, voudriez-vous que nos soldats
soient jugés par les tribu-
naux du canton de Berne ?
Si vous ne le voulez pas, votez : **NON**

NON

Électeurs, votez : **NON** afin de ne pas
encourager le sabotage de
nos institutions démocratiques et militaires